



Les agents du cadastre en Haute-Savoie, du XIX^e siècle à nos jours

Laëtitia Petroselli, Dominique Pegot, Joël Baradon et Yves Stopin

DGFIP Haute-Savoie

Résumé :

Après avoir positionné en introduction le cadastre dans les missions de la DGFIP, la présentation concernant les agents du cadastre pourrait s'articuler autour des trois axes suivants. La première partie consisterait en une présentation du métier de géomètre du cadastre : naissance de la profession (et rappels d'éléments historiques sur l'institution du cadastre par Napoléon en 1807), rôle et missions du géomètre du cadastre, avec l'évocation de la double mission, technique (élaborer et mettre à jour le plan) et fiscale (contribuer à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties). Les géomètres ne sont pas les seuls agents du cadastre : à côté des « agents terrain » que sont les géomètres, des « agents de secteur » fonciers sont aussi chargés de l'évaluation, c'est-à-dire de définir l'assiette de l'impôt. En tant qu'agents de la DGFIP, cette première partie sera centrée sur l'évolution des agents du cadastre depuis 1807.

La seconde partie concernerait les outils et les méthodes de travail des géomètres du cadastre depuis les origines de la profession. Ce point pourrait comprendre deux volets : outils et méthodes de levé ; outils et méthodes de report et de mise à jour du plan cadastral. Une présentation d'appareils topographiques anciens pourrait être envisagée ; l'informatisation du plan cadastral dans les années 2000 serait également développée. Les relations des géomètres et plus généralement du service du cadastre avec d'autres institutions tels les usagers, les collectivités locales, les géomètres experts et les études notariées, les usagers, pourraient faire l'objet d'une troisième partie.

On pourrait concrètement traduire ces liaisons au travers d'une présentation d'une opération de remaniement cadastral, opération menée à l'initiative de la DGFIP, mais au cours de laquelle ces différentes institutions sont concernées (l'aide de la commune est sollicitée, le notaire doit prendre en compte les nouvelles références cadastrales, le géomètre expert doit travailler dans le cadre d'un nouveau plan...). Il est envisagé d'illustrer cette présentation de photographies (anciens cadastres, outils de levé) et d'appareils topographiques.

Land register officers in Haute-Savoie, from 19th Century till today



Abstract :

The introduction of the cadastre (land registry) in the missions of the DGFIP being positioned, the presentation concerning the agents of the cadastre could be articulated around the following three axes. The first part could consist of a presentation of the profession of surveyor of the cadastre (land registry) : birth of the profession (and reminders of historical elements on the establishment of cadastre by Napoleon in 1807), role and missions of the land surveyor, with the evocation of both missions, technical (development and update of plan) and tax (contribution to the evaluation of properties - buildings and lands). The surveyors are not the only agents of the cadastre (land registry): besides the "field agents" who are the surveyors, "area surveyors" are also responsible for the evaluation, that is to say to define the base of the tax. As agents of the DGFIP, this first part will focus on the evolution of the agents of the cadastre since 1807.

The second part would deal with the tools and working methods of land surveyors since the beginning of the profession. This could include two components: survey tools and methods; tools and methods for reporting and updating the cadastral plan. A presentation of old topographic devices could be considered; the computerization of the cadastral plan in the 2000s would also be developed. The relationship of surveyors and more generally the cadastre (land registry) service with other institutions such as users, local authorities, surveyors and solicitors, customers, could be the subject of a third part.

We could concretely translate these links through a presentation of a cadastral rewampting operation, an operation carried out at the initiative of the DGFIP, but during which these diverse operators are concerned (assistance from the municipality is sought, the solicitor must take into account the new cadastral references, the surveyor must work within the framework of a new plan...). It is envisaged to illustrate this presentation by photographs (old land registry, surveying tools) and topographic devices.